



Liberté Égalité Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

	Oddie reserve di dotorite cila	rgée de l'examen au cas par cas
	Date de réception :	
l	Intitulé du projet	
	Construction d'un point de vente d'articles de jardinage.	
2	Identification du (ou des) maître(s) d'	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
	Identification du (ou des) maître(s) d' Personne physique	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
2.1		ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s) Prénom(s)
2.1	Personne physique	
2.1	Personne physique	
2.1	Personne physique	
2.1	Personne physique Nom	
2.1	Personne physique Nom Personne morale	Prénom(s)
2.1	Personne physique Nom Personne morale Dénomination	Prénom(s) Raison sociale
2.1	Personne physique Nom Personne morale Dénomination SICAMO	Prénom(s) Raison sociale SAS
2.1	Personne physique Nom Personne morale Dénomination SICAMO N° SIRET	Prénom(s) Raison sociale SAS Type de société (SA, SCI)
2.2	Personne physique Nom Personne morale Dénomination SICAMO N° SIRET 7 7 5 6 1 9 0 6 7 0 0 0 4 1	Prénom(s) Raison sociale SAS Type de société (SA, SCI) 5710
2.1	Personne physique Nom Personne morale Dénomination SICAMO N° SIRET 7 7 5 6 1 9 0 6 7 0 0 0 4 1 Représentant de la personne morale : Madame	Prénom(s) Raison sociale SAS Type de société (SA, SCI) 5710 Monsieur

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3	Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article
	R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant
	du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)				
41a)	Parking totalisant 58 emplacements, dont 36 perméables				

1. Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu au let II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ? Oui Non 1. Non 1. Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du de l'article R.122-2-1 ? Oui Non 1. Non 1. Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire. 1. Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Site occupé par un ancien transformateur électrique, toutes les constructions et installations seront démolies. Construction d'un point de vente d'articles de jardinage, de bricolage et produits liés à ces deux activités, à l'enseigne « POINT VERT » ; avec ses annexes : réserve, expos extérieures, parking, aire de livraisons, sur la commune de FAULQUEMONT. Le bâtiment est compact, de forme régulière et de taille correspondant exactement aux besoins de l'activité. La création de ce point de vente s'inscrit dans le projet de recyclage d'un site industriel, en réutilisant le terrain anciennement exploité par l'UEM (Usine d'Électricité de Metz) comme transformateur de courant. Est prévu la démolition des constructions & installations existantes.		
B.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du de l'article R.122-2-1 ? Oui Non Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire. Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Site occupé par un ancien transformateur électrique, toutes les constructions et installations seront démolies. Construction d'un point de vente d'articles de jardinage, de bricolage et produits liés à ces deux activités, à l'enseigne « POINT VERT » ; avec ses annexes : réserve, expos extérieures, parking, aire de livraisons, sur la commune de FAULQUEMONT. Le bâtiment est compact, de forme régulière et de taille correspondant exactement aux besoins de l'activité. La création de ce point de vente s'inscrit dans le projet de recyclage d'un site industriel, en réutilisant le terrain anciennement exploité par l'UEM (Usine d'Électricité de Metz) comme transformateur de courant. Est prévu la		
de l'article R.122-2-1 ? ② Oui □ Non 4 Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire. 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Site occupé par un ancien transformateur électrique, toutes les constructions et installations seront démolies. Construction d'un point de vente d'articles de jardinage, de bricolage et produits liés à ces deux activités, à l'enseigne « POINT VERT » ; avec ses annexes : réserve, expos extérieures, parking, aire de livraisons, sur la commune de FAULQUEMONT. Le bâtiment est compact, de forme régulière et de taille correspondant exactement aux besoins de l'activité. La création de ce point de vente s'inscrit dans le projet de recyclage d'un site industriel, en réutilisant le terrain anciennement exploité par l'UEM (Usine d'Électricité de Metz) comme transformateur de courant. Est prévu la		☐ Oui ☑ Non
Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire. 1. Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Site occupé par un ancien transformateur électrique, toutes les constructions et installations seront démolies. Construction d'un point de vente d'articles de jardinage, de bricolage et produits liés à ces deux activités, à l'enseigne « POINT VERT » ; avec ses annexes : réserve, expos extérieures, parking, aire de livraisons, sur la commune de FAULQUEMONT. Le bâtiment est compact, de forme régulière et de taille correspondant exactement aux besoins de l'activité. La création de ce point de vente s'inscrit dans le projet de recyclage d'un site industriel, en réutilisant le terrain anciennement exploité par l'UEM (Usine d'Électricité de Metz) comme transformateur de courant. Est prévu la		
A.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Site occupé par un ancien transformateur électrique, toutes les constructions et installations seront démolies. Construction d'un point de vente d'articles de jardinage, de bricolage et produits liés à ces deux activités, à l'enseigne « POINT VERT » ; avec ses annexes : réserve, expos extérieures, parking, aire de livraisons, sur la commune de FAULQUEMONT. Le bâtiment est compact, de forme régulière et de taille correspondant exactement aux besoins de l'activité. La création de ce point de vente s'inscrit dans le projet de recyclage d'un site industriel, en réutilisant le terrain anciennement exploité par l'UEM (Usine d'Électricité de Metz) comme transformateur de courant. Est prévu la		☑ Oui ☐ Non
A.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Site occupé par un ancien transformateur électrique, toutes les constructions et installations seront démolies. Construction d'un point de vente d'articles de jardinage, de bricolage et produits liés à ces deux activités, à l'enseigne « POINT VERT » ; avec ses annexes : réserve, expos extérieures, parking, aire de livraisons, sur la commune de FAULQUEMONT. Le bâtiment est compact, de forme régulière et de taille correspondant exactement aux besoins de l'activité. La création de ce point de vente s'inscrit dans le projet de recyclage d'un site industriel, en réutilisant le terrain anciennement exploité par l'UEM (Usine d'Électricité de Metz) comme transformateur de courant. Est prévu la	4	Caractéristiques générales du projet
Site occupé par un ancien transformateur électrique, toutes les constructions et installations seront démolies. Construction d'un point de vente d'articles de jardinage, de bricolage et produits liés à ces deux activités, à l'enseigne « POINT VERT » ; avec ses annexes : réserve, expos extérieures, parking, aire de livraisons, sur la commune de FAULQUEMONT. Le bâtiment est compact, de forme régulière et de taille correspondant exactement aux besoins de l'activité. La création de ce point de vente s'inscrit dans le projet de recyclage d'un site industriel, en réutilisant le terrain anciennement exploité par l'UEM (Usine d'Électricité de Metz) comme transformateur de courant. Est prévu la		Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.
Construction d'un point de vente d'articles de jardinage, de bricolage et produits liés à ces deux activités, à l'enseigne « POINT VERT » ; avec ses annexes : réserve, expos extérieures, parking, aire de livraisons, sur la commune de FAULQUEMONT. Le bâtiment est compact, de forme régulière et de taille correspondant exactement aux besoins de l'activité. La création de ce point de vente s'inscrit dans le projet de recyclage d'un site industriel, en réutilisant le terrain anciennement exploité par l'UEM (Usine d'Électricité de Metz) comme transformateur de courant. Est prévu la	4.1	Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
l'enseigne « POINT VERT » ; avec ses annexes : réserve, expos extérieures, parking, aire de livraisons, sur la commune de FAULQUEMONT. Le bâtiment est compact, de forme régulière et de taille correspondant exactement aux besoins de l'activité. La création de ce point de vente s'inscrit dans le projet de recyclage d'un site industriel, en réutilisant le terrain anciennement exploité par l'UEM (Usine d'Électricité de Metz) comme transformateur de courant. Est prévu la		Site occupé par un ancien transformateur électrique, toutes les constructions et installations seront démolies.
La création de ce point de vente s'inscrit dans le projet de recyclage d'un site industriel, en réutilisant le terrain anciennement exploité par l'UEM (Usine d'Électricité de Metz) comme transformateur de courant. Est prévu la		l'enseigne « POINT VERT » ; avec ses annexes : réserve, expos extérieures, parking, aire de livraisons, sur la
anciennement exploité par l'UEM (Usine d'Électricité de Metz) comme transformateur de courant. Est prévu la		Le bâtiment est compact, de forme régulière et de taille correspondant exactement aux besoins de l'activité.
		anciennement exploité par l'UEM (Usine d'Électricité de Metz) comme transformateur de courant. Est prévu la

4.2 Objectifs du projet

Ce magasin est destiné à remplacer le magasin POINT VERT sur la même commune, pour proposer aux clients une gamme de produits suffisamment étendue pour couvrir leurs attentes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Travaux prévus pour une durée d'environ 6 mois.

Le chantier sera l'occasion de la mise en place d'une procédure de type « chantier vert ».

Il sera imposé aux entreprises un Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets (SOGED) qui précisera les conditions dans lesquelles elles devront intervenir à ce niveau à la suite de quoi, elles soumettront à la Maîtrise d'Oeuvre leurs Schéma d'Entreprise de Réduction des Impacts et Nuisances de chantier (SERIN)

En début de chantier, au moment de la réalisation des terrassements et des fondations, les déchets sont de natures facilement identifiables:

- Terres et gravats : les produits issus du décapage du terrain pourront être réutilisés sur le site pour la partie réutilisable en espaces verts ou en remblai pour les matériaux dont les caractéristiques l'autorisent, ce qui représente environ 80 % du total.
- Végétaux : en quantité limitée sur ce site, les végétaux arrachés seront dirigés vers un centre de compostage
- Bois de coffrage : tri et envoi en déchetterie.

C'est au moment de la réalisation de l'enveloppe du bâtiment que l'on commence à rencontrer un plus grand nombre de matériaux : isolants, plastiques, cartons, plâtre, chutes de revêtements de sols, Un tri sera fait en fonction de la nature des matériaux et de la possibilité de les recycler de manière à limiter au strict minimum les déchets destinés à une mise en décharge :

- Plastiques provenant principalement d'emballages, Cartons d'emballages, Chutes de revêtements
- Isolants de type laine minérale
- Métaux
- Produits bitumineux

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Exploitation : Activité commerciale destinée à la vente d'articles de jardinage et de bricolage.
Démantèlement :

Lors de la construction un tri sera fait en fonction de la nature des matériaux et de la possibilité de les recycler de manière à limiter au strict minimum les déchets destinés à une mise en décharge :

- Plastiques provenant principalement d'emballages
- Cartons d'emballages
- Isolants de type laine minérale
- Métaux
- Produits bitumineux
- Chutes de revêtements.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande de permis de construire valant AEC.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise au sol Bâtiment & auvents Bâtiment surface de plancher Zone stationnement & voirie VL Zone stationnement VL perméable Surface perméables : espaces verts & places stationnement perméables	1637 m ² 1433 m ² 851 m ² 437 m ² 1060 m ²

4.0			100	• -
4.6	Local	isation	du	oroiet

Localisation du projet
Adresse et commune d'implantation
Numéro : Voie : Rue de Créhange - CD 19
Lieu-dit : Localité : FAULQUEMONT
Code postal : 5 7 3 8 0 BP : Cedex :
Coordonées géographiques ^[1]
Long. : 0 6 ° 3 5 , 3 1 " E Lat. : 4 9 ° 0 2 , 5 8 " N
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement
Point de départ : Long. : ° " Lat. :
Point de d'arrivée : Long. : ° " Lat. :
Communes traversées :
Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :
Plan Local d'Urbanisme de la Commune, zone dans laquelle est située la projet : U
(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.
S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?
□ Oui ☑ Non
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?
□ Oui □ Non

4.7

^[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

	4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».					
5				de la zone d'implantation envisagée r remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des		
servi				l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de		
Le si	te Internet du ministère de l'envi			ous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, nvironnementales par région utiles pour remplir le formulaire.		
	Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?		
	Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		V			
	En zone de montagne ?		V			
	Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		V			
	Sur le territoire d'une commune littorale ?		V			
	Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		V			

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		V	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		V	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		V	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques		V	
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?		V	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		V	
Dans un site inscrit ?		V	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		V	
D'un site classé ?	V		ZNIEFF de type 1 : distance environ 1000 m

Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

	Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		Y	
		Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		V	
		Est-il excédentaire en matériaux ?		\	
		Est-il déficitaire en matériaux ?		✓	
		Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?			

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	V		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		V	La création de ce point de vente s'inscrit dans le projet de recyclage d'un site industriel, en réutilisant le terrain anciennement exploité par l'UEM (Usine d'Électricité de Metz) comme transformateur de courant. Est prévu la démolition des constructions & installations existantes.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		V	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		V	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		V	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		V	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		V	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	V		Le site est à l'Ouest de la commune de FAULQUEMONT, à une distance de 430 m de l'Hôtel de ville. Le site du magasin est situé en ville, à proximité et en complément des autres types de commerces existants, et de zones d'habitats individuels et collectifs, ce qui limite les déplacements en étant positionné là ou les clients passent naturellement lors de leurs déplacements habituels.
	Est-il source de bruit ?	V		Par nature, l'activité du magasin POINT VERT est peu polluante. La seule nuisance pour l'environnement de ce type d'activité est le bruit, issu principalement de la circulation des véhicules.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		V	
nces	Engendre-t-il des odeurs ?		V	
Nuisances	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		V	
	Engendre-t-il des vibrations ?		V	
	Est-il concerné par des vibrations ?		V	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	V		Bâtiment : Éclairage naturel abondant, permettant de limiter les besoins en éclairage artificiel. pas d'éclairage artificiel de jour Parking : éclairage LED, pas d'éclairage artificiel de jour
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		V	
sions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		V	
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	V		Eaux pluviales Toitures & Eaux pluviales voiries
	Si oui, dans quel milieu ?			elles sont collectées avant rejet vers un bassin de stockage & d'infiltration aménagé dans le but d'être rendues au milieu naturel. Il faut déduire le volume de rejet autorisé sur le réseau public

	Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	ions	Engendre-t-il des effluents ?		V	
	Émissions	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	V		Les déchets d'activités sont inévitables. Ils seront triés sur place en vue de leur valorisation : bois (palettes,) cartons et plastiques d'emballages. Ils seront enlevés par des sociétés spécialisées en vue de les valoriser. Les déchets végétaux seront compostés sur place et utilisés dans les espaces verts du site.
	Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		V	
	Patrimoi de vie/Po	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		V	
6.2	Locin	oidonoos du proiot i	dont	ifi ćos	au 61 cont elles susceptibles d'âtre surrulées avec
d'au	5.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec l'autres projets existants ou approuvés ? Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :				

;
etre sur nt de ée).

7 Auto-évaluation (facultatif)
① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	✓
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	✓
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	✓
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	V
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet				
1					
2					
3					
4					
5					

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables 🗹

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ✓

Nom DESSERTENNE	
Prénom Philippe	
Qualité du signataire Directeur Général	
ÀLEMUD	
Fait le 2 2 0 5 2 0 2 3	



Signature du (des) demandeur(s)